

# Les soldes d'été prolongés d'une semaine !



© 2023 Les Echos Publishing

Les émeutes, et leur lot de violences et de dégradations, qui ont eu lieu au cours de ces dernières nuits dans plusieurs villes de France ont touché de nombreux commerces. Du coup, les soldes, qui avaient tout juste débuté, ont connu un coup d'arrêt brutal, particulièrement pendant le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Or, on le sait, les premiers week-ends sont des moments décisifs pour l'activité des soldes.

À la demande des commerçants, qui ont subi une grosse perte de chiffre d'affaires pendant cette période mouvementée (pillages, désertion des villes par les clients, obligation de fermer prématurément les portes de leurs commerces), les pouvoirs publics, par la voix de la ministre chargée des PME, ont décidé de prolonger la durée des soldes d'une semaine. Ces derniers se dérouleront donc jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> août, au lieu du mardi 25 juillet.

**Précision** : en Corse et dans les collectivités d'outre-mer, les dates des soldes restent inchangées.

Outre cette mesure, la ministre a également annoncé que tous les commerçants pourront ouvrir le dimanche 9 juillet, sans considération des contraintes d'horaires habituelles.

© 2023 Les Echos Publishing